

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

SOUS-ÉPREUVE D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

HISTOIRE-GÉOGRAPHIE, EMC

SESSION 2022

SUJET ZÉRO n° 2

Durée de l'épreuve : **2 heures 30**

L'usage de la calculatrice et du dictionnaire n'est pas autorisé.

Dès que ce sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Ce sujet comporte 13 pages numérotées de 1/13 à 13/13.

Répartition des points

1 ^{re} partie	6 points
2 ^e partie	8 points
3 ^e partie	6 points

Ce sujet zéro comporte des propositions de réponses *en italique et en couleur*.

Les **annexes** seront placées en fin de sujet lors de l'épreuve. Pour des commodités de lecture ici, elles sont placées dans le corps de ce sujet zéro, ainsi que les réponses possibles correspondantes.

1^{re} partie : GÉOGRAPHIE (6 points)

Thème 1 : L'accès aux ressources pour produire, consommer, se loger et se déplacer

Compétence : Maîtriser et utiliser des repères spatiaux (3 points)

1) À l'aide d'un exemple de votre choix, définissez ce que sont les objectifs de développement durable (ODD).

Réponse possible : les ODD ou objectifs de développement durable répondent aux défis mondiaux auxquels nous sommes confrontés, notamment ceux liés à la pauvreté, aux inégalités, au climat, à la dégradation de l'environnement, à la prospérité, à la paix et à la justice. Les objectifs sont interconnectés. Ils fixent un horizon d'ici à 2030 pour un avenir durable pour toutes les sociétés. Par exemple, l'objectif 12 « Consommation et production durable » vise à ce que nous fassions mieux en consommant moins pour à la fois garantir l'accès de tous aux ressources dont nous avons besoin sans compromettre l'écosystème planétaire.

2) Complétez le planisphère (en annexe 1) en nommant et localisant :

- Les cinq principaux pays producteurs d'énergie.
- Les cinq principaux pays ou groupes de pays consommateurs d'énergie.
- Deux États de continents différents confrontés à l'insécurité alimentaire.

Réponse possible :

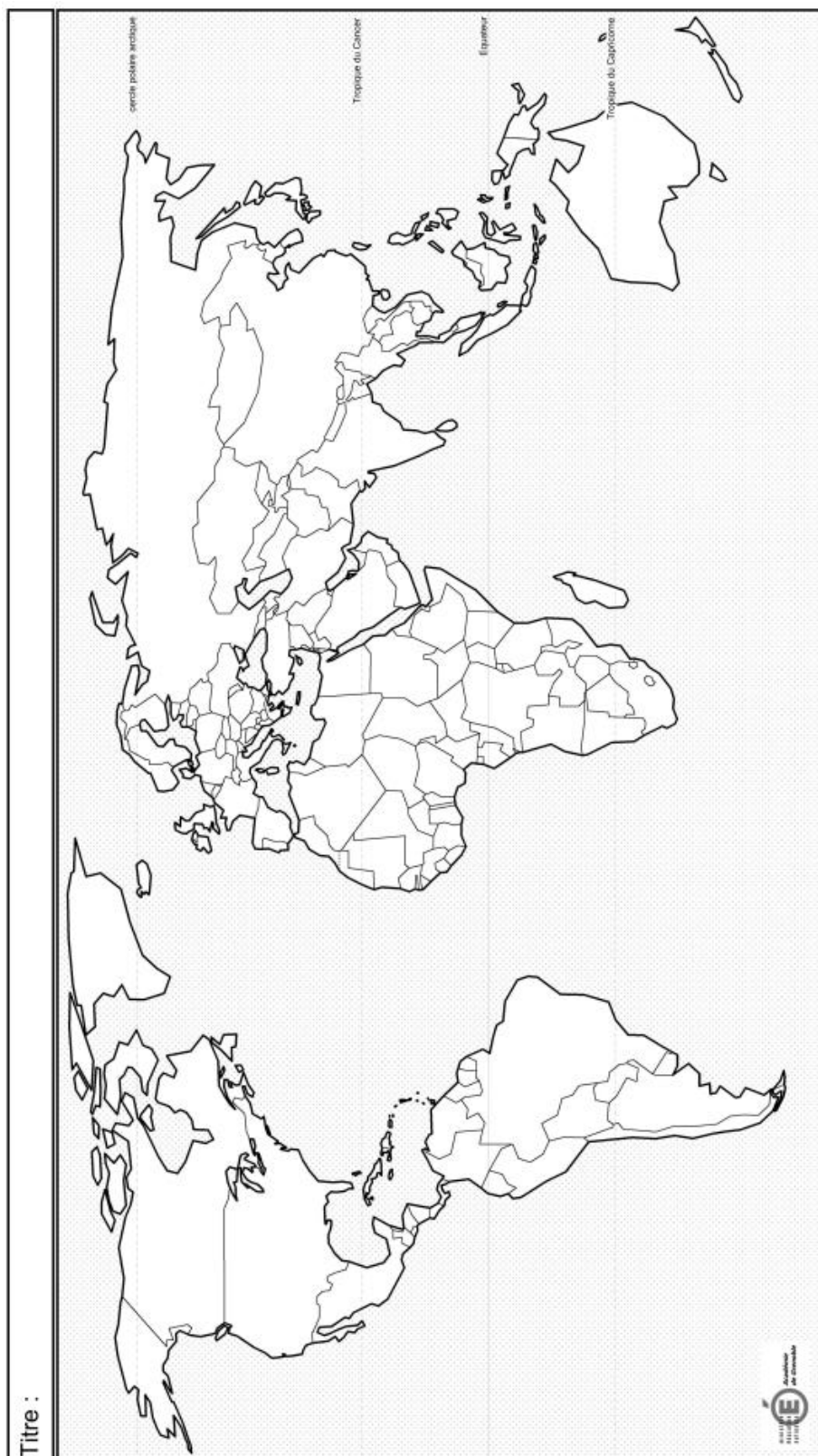
- Chine, États-Unis, Russie, Arabie Saoudite et Inde sont les plus gros producteurs d'énergie.
- Chine, États-Unis, Union européenne, Inde, Russie sont les principaux consommateurs d'énergie.
- États confrontés à l'insécurité alimentaire : Tchad, Corée du Nord, Zambie, Madagascar, Soudan...

Compétence : S'approprier les démarches géographiques (3 points)

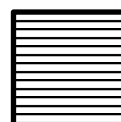
3) À partir du texte qui suit, complétez l'organigramme (annexe n°2) :

« À l'échelle mondiale, dans un contexte de croissance démographique, d'urbanisation et de développement social et humain, la pression sur les ressources s'amplifie et explique certains conflits d'usage. Ce phénomène de pression sur les ressources pose la question de leur disponibilité en quantité et en qualité, et de leur accessibilité. L'utilisation croissante de ressources non renouvelables et leur raréfaction, l'accélération de l'érosion de la biodiversité et le changement climatique conduisent à des changements globaux. »

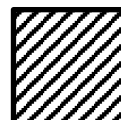
Annexe n°1 : à rendre avec votre copie



États de continents différents
confrontés à l'insécurité
alimentaire



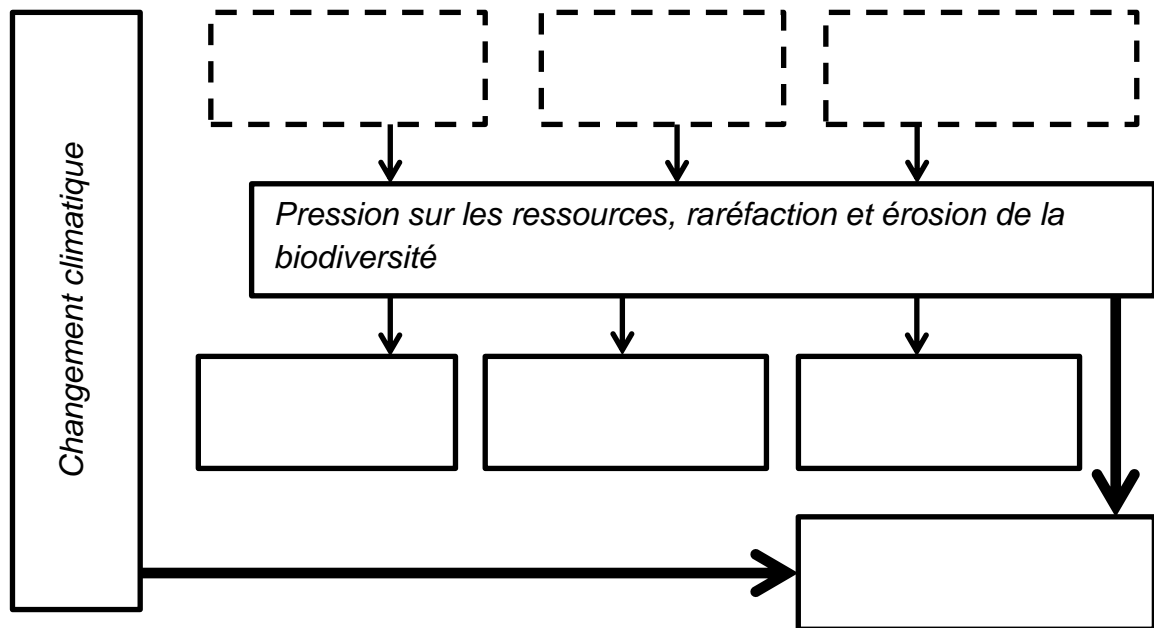
Principaux pays ou groupes
de pays consommateurs
d'énergie



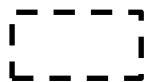
Principaux pays producteurs
d'énergie



Annexe n°2 : à rendre avec votre copie



Légende:

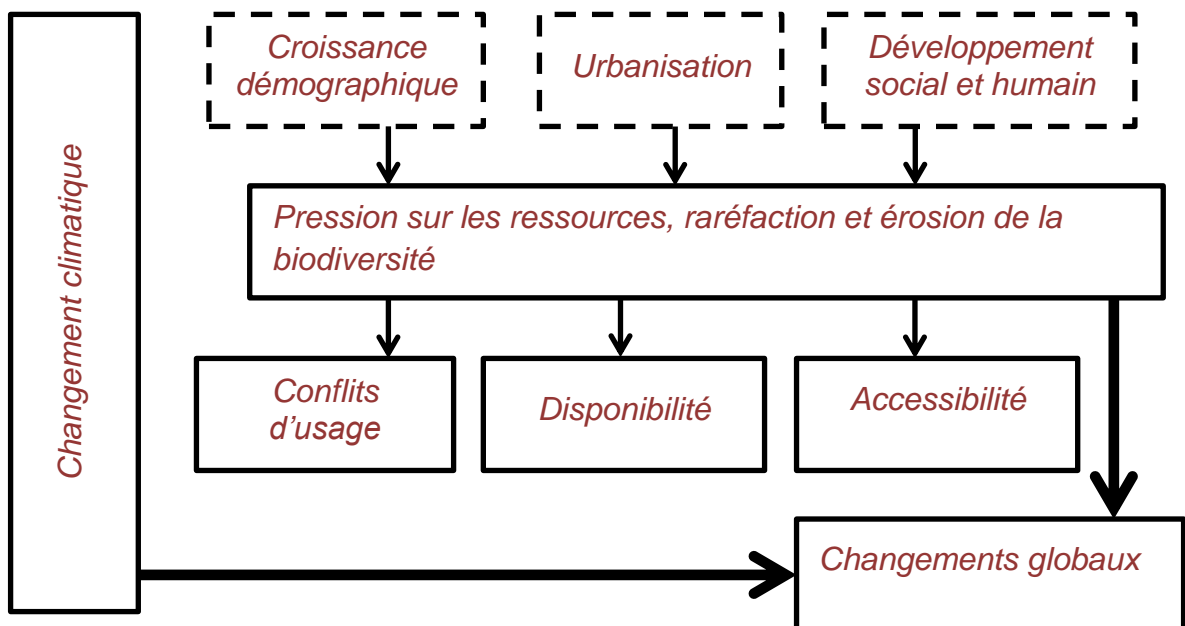


Causes



Liens de causes à effets.

Réponse possible :



2^e Partie : HISTOIRE (8 points)

Thème 1 : le jeu des puissances dans les relations internationales depuis 1945.

Capacités :

- Raconter un événement historique.
- Raconter le rôle d'un leader indépendantiste ou d'une organisation dans l'accès à l'indépendance.

Sujet : l'indépendance de l'Inde et du Pakistan (1947).

Le dossier se compose de deux documents :

Document	
Document 1	A. de Segonzac, « au douzième coup de minuit, le drapeau britannique fut amené : les Indes étaient indépendantes », <i>France-Soir</i> , 17 août 1947, pages 3-4.
Document 2	« Les mondes de l'Inde », <i>L'Histoire</i> n° 437-438, juillet-août 2017.

Document 1 : l'indépendance de l'Inde et du Pakistan dans la nuit du 14 au 15 août 1947.

« Lentement, une horloge égrena les douze coups de minuit. Un projecteur s'alluma soudain. Son rayon stria soudain la nuit d'un doigt lumineux et fixa sur le sommet de la citadelle de Lucknow en plein cœur des Indes, éclairant le drapeau anglais qui depuis 90 ans n'avait jamais été amené [descendu], flottant là-haut nuit et jour, en commémoration de la grande victoire que les troupes anglaises avaient remporté en 1857 sur les Cipayes révoltés¹. Une sonnerie de troupes, brève, se fit entendre.

Lentement, le drapeau descendit pour la première et dernière fois. Au même instant, à des centaines de kilomètres de là, à la Nouvelle-Delhi [New Delhi], le Pandit Nehru, premier ministre du nouveau Dominion de l'Inde, annonçait à 2000 membres de l'Assemblée Constituante : « l'heure de notre indépendance vient de sonner ». Souriant, Lord Louis Mountbatten, qui était présent, se leva et déclara : "de la part de Sa Majesté britannique, le moment est venu de vous dire au revoir". En prononçant ces paroles, le cousin de Georges VI perdit son titre de prince des Indes [...] et inscrivit le mot « fin » au plus glorieux chapitre d'un empire qui fut jusqu'à minuit le plus grand du monde.

En échange et volontairement, Lord Mountbatten ouvrit, au nom de son gouvernement, une ère nouvelle dont les répercussions peuvent être gigantesques dans les décades à venir. Quelques heures plus tôt, à Karachi, Lord Mountbatten avait pris part à une cérémonie identique mais en compagnie, cette fois de M. Jinnah, le leader musulman. Dans toutes les Indes, les villes, les villages, les campagnes, des millions d'êtres humains, de caste et de religion différentes, oublièrent, pour un soir, leur haine et leur rancune, descendaient dans les rues pour célébrer leur indépendance nouvellement acquise. À Karachi, à Calcutta, à Bombay, hindous et musulmans qui, quelques jours

plus tôt s'entredéchiraient, fêtaient ensemble la fin de l'hégémonie anglaise, accueillirent la naissance de deux nouveaux États, totalisant ensemble 400 millions d'habitants, le cinquième de la population du globe, Russie d'Europe comprise. Seuls, dans Lahore, les incendies et les meurtres ensanglantèrent cette nuit de liesse, rappelant au monde la division des deux grandes masses religieuses de ce continent.

Deux nouveaux drapeaux flottent ce matin dans le ciel de Londres : celui de l'Inde, trois bandes horizontales safran en haut, exprimant le courage, blanc au milieu pour la paix, vert en bas pour la foi et celui du Pakistan, blanc et vert foncé, frappé dans le vert d'un croissant blanc et d'une étoile blanche à cinq branches.

Ce matin, l'euphorie du succès s'est dissipée. Inde et Pakistan se trouvent en face d'un problème gigantesque tandis que l'Angleterre qui regrette la perte du plus beau joyau de sa couronne, attend, inquiète et fière de sa décision, ce que vont faire ces deux anciens élèves. Ils ont tous deux adopté une constitution différente. L'Inde et ses 250 [300 en fait] millions d'habitants s'est donnée un gouvernement démocratique, appuyé sur un parlement élu au suffrage universel. Le Pakistan (80 millions d'habitants) fut l'œuvre d'un homme et tout laisse prévoir que cet homme, Jinnah, imposera son autorité à ses frères musulmans. [...]

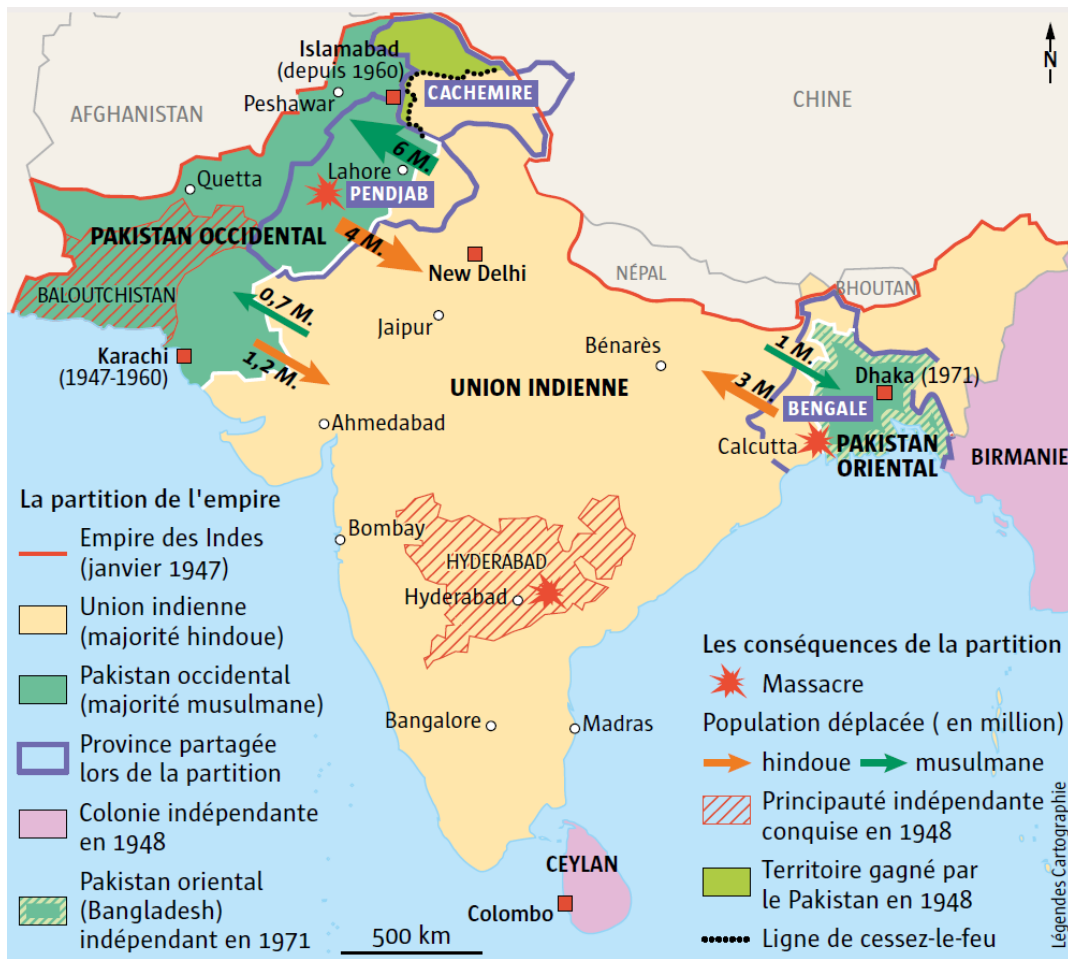
Dans la mémoire de tous les Hindous, un nom est resté gravé : celui de Gandhi. Mais Gandhi n'a pas voulu prendre part aux réjouissances. Il s'est retiré en territoire pakistanais bien qu'il soit lui-même hindou dans l'espoir, par sa présence, et ses encouragements, qu'il parviendra petit à petit, à amener ses frères ennemis à cesser leurs querelles et à parvenir à l'unité de l'Inde ».

Note :

1. La révolte des Cipayes est la révolte populaire contre la Compagnie anglaise des Indes orientales en 1857.

Source : A. de Segonzac, « au douzième coup de minuit, le drapeau britannique fut amené : les Indes étaient indépendantes », *France-Soir*, 17 août 1947, pages 3-4.

Document 2 : la partition du sous-continent indien de 1947 à 1971.



Source : « Les mondes de l'Inde », *L'Histoire*, n° 437-438, juillet-août 2017.

Questions :

1. Relevez les acteurs individuels et collectifs de l'indépendance de l'Inde et du Pakistan en mentionnant les camps en présence. (Document 1)

Réponse possible : le texte permet d'identifier les acteurs de la cérémonie sans difficulté.

Du côté anglais :

- Lord Mountbatten, prince des Indes, représentant de la puissance coloniale. C'est le cousin du roi d'Angleterre George VI.
- « Troupes »

Du côté de l'Inde (Union indienne, nom du nouvel État) et du Pakistan :

- Nehru pour l'Inde et Jinnah pour le Pakistan.
- Les populations hindoues et musulmanes
- Gandhi

2. Identifiez les gestes et actes symboliques qui témoignent de l'accès à l'indépendance de l'Union indienne et du Pakistan (Document 1)

Réponse possible :

- *Descente du drapeau britannique (fin de la domination britannique)*
- *Montée du drapeau de l'Union indienne à la Nouvelle Delhi (et montée du drapeau pakistanais à Karachi.)*

On acceptera également :

- *Lieu et moment de la cérémonie : cérémonie nocturne (théâtrale même : symbolique forte) à Lucknow (forteresse symbole de la domination britannique) et à la Nouvelle Delhi, à minuit.*
- *Présence des plus hauts représentants des deux parties (question 1). Discours de Mountbatten et de Nehru.*

3. Expliquez la phrase soulignée dans le document 1 en utilisant le document 2 et vos connaissances.

Réponse possible :

La situation est très tendue et conflictuelle entre musulmans et hindous dès les négociations d'indépendance avec les Anglais. La partition s'accompagne de massacres avant les cérémonies et après. Les musulmans veulent un État indépendant (Ligue musulmane de Jinnah).

La partition s'accompagne de déplacements forcés de population (en millions de personnes) et de massacres (voir la carte). Le texte mentionne Lahore mais il existe d'autres exemples : à Calcutta mais aussi au cœur de l'Inde, dans l'État de l'Hyderabad (voir carte). On peut également noter des tensions à propos du tracé des frontières. (Bonus : tensions qui demeurent encore aujourd'hui. Noter également l'accès à l'indépendance en 1971 du Pakistan oriental, qui devient à cette date le Bangladesh).

4) À l'aide des documents et de vos connaissances, justifiez l'affirmation suivante : « l'accès à l'indépendance de l'Inde et du Pakistan en 1947 fut douloureux. Toutefois, l'Inde devient rapidement le leader des peuples en lutte contre la colonisation ».

Réponse possible :

On peut attendre du candidat qu'il reprenne les éléments étudiés précédemment : l'accès à l'indépendance, la partition sanglante de l'Inde et du Pakistan... Le candidat peut également faire appel à ses connaissances : l'Inde devient un pays qui participe à la conférence de Bandung (repère), soutient les aspirations à l'indépendance et est un des initiateurs du mouvement des non-alignés ; c'est d'ailleurs Nehru qui invente le terme de non-alignement, etc.

5. Racontez le rôle d'un leader indépendantiste ou d'une organisation dans l'accès à l'indépendance de son pays à partir de l'exemple étudié en classe ou à partir de l'exemple de l'Inde ou du Pakistan.

Réponse possible :

Le candidat peut mobiliser des connaissances sur des acteurs individuels ou collectifs, sur l'Inde et le Pakistan ou les autres exemples étudiés en classe. Le professeur évaluera la capacité de l'élève à raconter, c'est-à-dire à produire un récit qui identifie un/des acteur(s), des événements, qui introduit des repères historiques...

3^e partie : ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE (6 points)

Thème : S'engager et débattre en démocratie autour des défis de société

Compétences :

- Construire et exprimer une argumentation cohérente et étayée en s'appuyant sur les repères et les notions du programme.
- Respecter autrui et la pluralité des points de vue.

Termes et notions qui peuvent être mobilisés (non exhaustif) : assemblée, démocratie représentative, démocratie délibérative, liberté d'expression, parti politique, pluralisme, responsabilité, défi climatique.

Le dossier se compose de deux documents :

Document	
Document 1	Convention citoyenne pour le climat, dossier de présentation, janvier 2020. (Site Internet officiel de la convention citoyenne pour le climat)
Document 2	Loïc Blondiaux, « Associer un processus délibératif et un referendum », in La Croix, no 41736, 19 juin 2020, page 4.

Sujet : La démocratie face aux défis climatiques.

La Convention citoyenne pour le climat est constituée en octobre 2019 sur demande du Premier ministre Édouard Philippe. Elle regroupe 150 citoyens tirés au sort parmi la population française et a pour objectif de définir les mesures pour parvenir, dans un esprit de justice sociale, à réduire les émissions de gaz à effet de serre d'au moins 40 % d'ici 2030 par rapport à 1990.

Document 1 : La Convention citoyenne pour le climat (2019-2020)



La Convention Citoyenne pour le Climat, c'est quoi ?

1 question

Comment réduire les émissions de gaz à effet de serre d'**au moins 40% d'ici 2030** (par rapport à 1990), dans un esprit de justice sociale ?

7 sessions de travail

4, 5, 6 octobre
25, 26, 27 octobre
15, 16, 17 novembre
10, 11, 12 janvier
7, 8, 9 février
6, 7, 8 mars
19, 20, 21 juin

Ainsi que de nombreuses réunions en ligne entre les sessions.

1 objectif

Définir des propositions qui seront soumises « sans filtre »

- soit au référendum
- soit au vote du Parlement
- soit à application réglementaire directe

150 membres

Représentatifs de la diversité de la société française

Tirés au sort par génération aléatoire de numéros de téléphone

Plus de 150 propositions

149 propositions thématiques réunies en 50 objectifs soumis au vote

Ainsi que des propositions portant sur la révision de la Constitution et sur les financements de la lutte contre le dérèglement climatique

Source : Convention citoyenne pour le climat, dossier de présentation, janvier 2020.
(Site internet officiel de la Convention citoyenne pour le climat)

Document 2 : Le regard d'un professeur d'université sur les assemblées citoyennes

« Les assemblées de citoyens n'ont pas vocation à se substituer aux élus car, contrairement à eux, ces tirés au sort ne sont pas responsables d'une décision. C'est d'ailleurs la condition essentielle de l'existence de ces assemblées. [...] L'idée n'est pas de contester le pouvoir des élections en démocratie mais d'élaborer un autre type de légitimité, qui leur soit complémentaire, fondée sur un dispositif délibératif. Dans le cas de la Convention citoyenne sur le climat, ce ne sont d'ailleurs pas les citoyens qui prendront la décision finale. C'est bien le peuple, soit représenté à travers l'Assemblée nationale et le Sénat, soit par l'intermédiaire du referendum, qui doit décider du vote des mesures que la Convention propose. Dans ce processus, le rôle des citoyens est d'assurer l'existence d'un processus délibératif, préalable à la décision. À l'heure actuelle dans nos démocraties, les espaces de délibération sont soit complètement contrôlés par le pouvoir politique, soit réduits à leur plus simple expression. Or le principe fondateur de la démocratie délibérative, c'est qu'une décision n'est véritablement légitime que lorsque toutes les parties concernées ont pu participer à sa construction. Les assemblées citoyennes participent ainsi d'un enrichissement du processus de décision, par une délibération préalable d'individus qui reflètent la diversité de la population. En effet, les citoyens tirés au sort dans le cadre de la Convention citoyenne sur le climat ont été tirés au sort selon un système de quotas par critère d'âge, de sexe, de géographie, de catégorie socioprofessionnelle et de niveau d'étude, afin de constituer un échantillon représentatif de la population française. Ce qui est vertueux d'un point de vue politique, c'est d'associer un dispositif délibératif par tirage au sort, avec un referendum. Sur un dossier aussi emblématique que le changement climatique, il me semble essentiel que tous les citoyens puissent être, d'une façon ou d'une autre, amenés à se prononcer sur les propositions de la Convention. Enfin, cette assemblée de citoyens tirés au sort dispose d'une autre source de légitimité essentielle, c'est le mandat que lui a donné le président de la République [...]. »

Source : Loïc Blondiaux, « Associer un processus délibératif et un referendum », in *La Croix*, n° 41736, 19 juin 2020, page 4.

[Loïc Blondiaux est professeur de sciences politiques à l'université Paris I Panthéon-Sorbonne, spécialiste de la participation citoyenne et membre du comité de gouvernance de la Convention citoyenne sur le climat].

Questions :

1. Remplissez le tableau présentant la Convention citoyenne sur le climat (à reproduire sur votre copie) :

Modalités de sélection des membres (document 1)	
Contexte dans lequel se réunit la Convention (document 1)	
Objectif recherché (document 1)	
Destinataires des propositions (document 1)	

Réponse attendue :

Modalités de sélection des membres (document 1)	<i>Tirage au sort (numéro de téléphone)</i>
Contexte dans lequel se réunit la Convention (document 1)	<i>Crise du changement climatique.</i>
Objectif recherché (document 1)	<i>Faire 150 propositions pour réduire les émissions de gaz à effet de serre</i>
Destinataires des propositions (document 1)	<i>Le gouvernement, les Assemblées, les citoyens</i>

2. Montrez, partir de l'exemple de la Convention citoyenne sur le climat, que les assemblées citoyennes « enrichissent le processus de décision » en démocratie. (Documents 1 et 2)

Réponse possible : Les assemblées citoyennes permettent à une pluralité de points de vue de s'exprimer et aux citoyens de tous horizons de construire une opinion éclairée sur les défis de société. C'est l'occasion de se former et de s'informer pour participer au processus d'élaboration des futures décisions. Ces assemblées sont un lieu de débat et de délibération collective élargie où s'exerce une forme de démocratie délibérative.

3. Expliquez la phrase soulignée. (Document 2)

Réponse possible : en démocratie, les décisions sont prises au nom du peuple, par le peuple et pour le peuple. Le peuple est représenté dans des assemblées ou il s'exprime directement par un vote.

Deux modalités :

- *Les deux chambres : Assemblée nationale et Sénat. Elles représentent le peuple. Des assemblées sont dites représentatives (élues au suffrage universel : cela définit la démocratie représentative ;*
 - *au Sénat : élections avec le système des grands électeurs (348 sénateurs sont élus au suffrage universel indirect pour 6 ans par les grands électeurs : députés et sénateurs, conseillers régionaux, conseillers départementaux, conseillers municipaux, élus à leur poste au suffrage universel direct).*
 - *à l'Assemblée nationale : élection directe des députés (SU direct ; circonscription ; 577 députés élus pour 5 ans). L'Assemblée nationale a plus de pouvoirs que le Sénat (Assemblée nationale peut voter la censure ; les députés ont le dernier mot en cas de désaccord avec les sénateurs).*
- *Le referendum. La consultation directe du peuple qui se prononce sur une question qui lui est posée par oui ou par non.*

4. Vous répondrez à l'une des deux questions suivantes :

- **L'élection suffit-elle pour rendre vivante la démocratie ?
Vous répondrez en justifiant votre réponse.**

Réponse possible:

On attend du candidat une argumentation. Parmi les idées que le candidat peut développer :

- Le candidat pourrait montrer que le droit de vote a été conquis après de nombreuses luttes politiques : les élections permettent d'élire des représentants légitimes. Les élections sont au cœur de la démocratie (élections d'assemblées représentatives).

- Toutefois, la citoyenneté ne se limite pas au seul vote. Elle suppose aussi l'intérêt des citoyens pour la chose publique et leur participation. La démocratie suppose l'engagement, la responsabilité et la mobilisation des citoyens pour faire vivre le débat démocratique. Le caractère vivant de la démocratie repose sur de multiples actions au quotidien, actions qui peuvent prendre des formes diverses (associations, syndicats, manifestations, pétitions, etc.).

- Les défis sociétaux qui imposent des décisions difficiles et lourdes de conséquences appellent à la mobilisation et l'engagement des citoyens. À côté de l'élection, l'enrichissement des pratiques démocratiques peut passer par la démocratie directe (le référendum) ou l'appel aux citoyens (les conventions en sont un exemple...). Le candidat pourra apporter d'autres éléments (la démocratie et le numérique, le rôle de l'éducation...)

Ou

- **Vous êtes invité à participer à une convention citoyenne sur le climat.
Vous justifiez votre choix d'y participer ou pas.**

Réponse possible : on appréciera la capacité du candidat à argumenter sur sa participation en apportant des éléments sur l'intérêt ou non de participer.